



## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Session ordinaire 2012-2013

---

CC/pk

### Commission des Finances et du Budget

#### Procès-verbal de la réunion du 16 octobre 2012

##### ORDRE DU JOUR :

6500 Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2013

Rapporteur: Monsieur Lucien Lux

- de 09h00 à 10h00: Echange de vues avec des représentants du STATEC au sujet des dernières prévisions économiques

- de 10h00 à 11h00: Echange de vues avec Monsieur le Ministre de la Sécurité sociale

\*

Présents : M. François Bausch, M. Alex Bodry, M. Fernand Etgen, M. Jacques-Yves Henckes en remplacement de M. Gast Gibéryen, M. Norbert Hauptert, M. Lucien Lux, Mme Lydie Polfer en remplacement de M. Claude Meisch, M. Roger Negri, M. Gilles Roth, M. Marc Spautz, M. Michel Wolter

M. Serge Urbany, député (*observateur*)

M. Mars Di Bartolomeo, Ministre de la Sécurité sociale

M. Raymond Wagener, Directeur de l'Inspection générale de la Sécurité sociale (*IGSS*)

M. Thierry Mazoyer, Mme Toinie Wolter, de l'Inspection générale de la Sécurité sociale (*IGSS*)

M. Ferdy Adam, M. Bastien Larue, M. Nico Weydert, du STATEC

Mme Carole Closener, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Fernand Boden, M. Gast Gibéryen, M. Claude Meisch

\*

Présidence : M. Michel Wolter, Président de la Commission

\*

## **6500 Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2013**

**Rapporteur: Monsieur Lucien Lux**

### **Echange de vues avec des représentants du STATEC au sujet des dernières prévisions économiques**

Les prévisions 2013 comportent encore un certain nombre d'incertitudes. En premier lieu les prévisions internationales (notamment celles de la Commission européenne et de l'OCDE) arrivent seulement en novembre. En second lieu, il semble difficile de quantifier les mesures proposées par le Gouvernement. Partant, les chiffres exposés dans la présentation annexée ont été basés sur certaines hypothèses concernant l'envergure et les répercussions des mesures envisagées. Par ailleurs, il est précisé que la mise en place de mesures supplémentaires entraînera une révision. La prochaine note de conjoncture (NDC), qui sera publiée le 22 novembre 2012, contiendra des prévisions ajustées.

Les représentants du STATEC proposent d'exposer d'abord la situation conjoncturelle, puis la prévision 2013, en commentant la présentation jointe (cf. annexe 1). Un exemplaire du dernier Statnews est distribué à tous les membres présents (cf. annexe 2).

La présentation annexée appelle les commentaires suivants de la part des représentants du STATEC :

#### **La situation conjoncturelle**

##### Diapositive 4

La hausse du PIB au 2<sup>e</sup> trimestre s'explique essentiellement par le secteur financier qui a pris le relais du secteur services aux entreprises. Le graphique montre également que le Luxembourg est bien entouré par ses pays voisins, dont les performances se situent au-dessus de la moyenne des pays de la zone euro.

##### Diapositive 5

En variation annuelle, le PIB stagne.

##### Diapositive 6

Ce graphique met en évidence l'impact très fort de la crise en 2008/2009 sur la production industrielle, la reprise qui a suivi la crise, et finalement, depuis 2011, la tendance à la baisse.

##### Diapositive 7

Le niveau actuel très faible de la confiance industrielle est comparable au niveau de 2009.

##### Diapositive 11

Le chiffre d'affaires dans les secteurs transports et communications affiche un léger rebond au 2<sup>e</sup> trimestre qui s'explique surtout par les performances du secteur communications. Le chiffre d'affaires du secteur transports accuse une baisse de 4% au 1<sup>er</sup> semestre 2012 par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2011. A l'intérieur du secteur transports les évolutions sont contrastées : le chiffre d'affaires des auxiliaires de transport dépasse celui des transports routier et aérien.

##### Diapositive 12

Le chiffre d'affaires dans les services fournis aux entreprises (notamment les Big Four) connaît une forte progression depuis 2010. En revanche, au cours du 2<sup>e</sup> trimestre 2012, on assiste à un certain aplatissement.

#### Diapositive 13

Depuis le début de 2011, on peut observer un repli de la confiance des services non-financiers.

#### Diapositive 14

Les annonces et les avancées sur l'avenir de la zone euro ont eu un effet positif sur les marchés pendant l'été 2012.

#### Diapositive 17

Le rythme de création d'emplois (+2%) est très inférieur à la tendance historique (+4%).

#### Diapositive 18

L'évolution actuelle de l'emploi ne suffit pas à contrecarrer la hausse du chômage. La tendance dans la zone euro est similaire.

#### Diapositive 19

L'inflation, hors produits pétroliers, tend à se stabiliser autour des 2%. L'augmentation de l'inflation observée en septembre 2012 s'explique surtout par la hausse des chèques-services. La hausse de l'indice général au 3<sup>e</sup> trimestre 2012 est due à la hausse du prix du pétrole.

#### Diapositive 14

Les annonces et les avancées sur l'avenir de la zone euro ont eu un effet positif sur les marchés pendant l'été 2012. Les incertitudes qui pèsent sur les marchés de matières premières se traduisent par une volatilité de l'inflation.

### **La prévision**

#### Diapositive 24

Les données publiées depuis le 15 septembre 2012 (essentiellement les comptes nationaux et la notification de déficit) permettent au STATEC de mettre à jour sa prévision.

Pour 2012, la prévision sera légèrement revue à la hausse (cf. diapositive 25).

#### Diapositive 25

En revanche, la prévision 2013 sera révisée à la baisse. Les mesures proposées dans le cadre du projet de budget 2013 seront intégrées dans le scénario central, ce qui va se traduire par une baisse de la croissance. La baisse des primes et des gratifications entraîne une croissance moindre du coût salarial moyen qui compense la baisse de l'activité. Ce qui explique que l'hypothèse de l'emploi ne sera pas révisée.

#### Diapositive 27

En raison de l'absence de précisions sur les différentes mesures envisagées, ce tableau dresse une situation provisoire au 15 octobre 2012.

#### Diapositive 28

Les modèles économiques du STATEC permettent de distinguer l'impact « ex ante » des mesures (c'est-à-dire sans bouclage économique) de l'impact « ex post », et de quantifier les effets défavorables et vertueux. Cet exercice a déjà été réalisé dans la NDC 1-2012.

#### Diapositive 29

Le chiffrage de la réduction supplémentaire des dépenses ne concerne que la 1<sup>ère</sup> année.

#### Diapositive 36

Au total les recettes fiscales, sur les 8 premiers mois 2012, augmentent de 1,4% (à comparer avec la hausse de 4,2% d'après la notification de déficit 2012).

#### Diapositive 38

Une baisse absolue a été retenue pour les deux agrégats : les dépenses d'investissement devraient baisser de -3,8% en 2013 par rapport à 2012, les dépenses de fonctionnement devraient diminuer de -2,6%.

### Echange de vues

De l'échange de vues subséquent, il y a lieu de retenir les éléments suivants :

- La croissance, très légère en 2012, baissera en 2013, sous l'impact des mesures annoncées par le Gouvernement. L'impact exact des mesures sur le budget ne peut être déterminé actuellement. Toutefois l'impact ex ante sera vraisemblablement égal à l'impact ex post dans la mesure où les impacts sur les recettes et les dépenses se compenseront.
- Le multiplicateur keynésien, qui exprime la relation entre une variation de la dépense et la variation du revenu qu'elle génère, est traditionnellement plus élevé dans une grande économie fermée que dans une petite économie ouverte. De plus, les multiplicateurs relatifs aux dépenses d'investissements et de fonctionnement sont traditionnellement plus élevés que ceux qui ont trait à des mesures fiscales. Enfin, le modèle utilisé par le STATEC ne permet d'évaluer les effets complets, en tenant compte, par exemple de la concurrence fiscale.
- La croissance moyenne pour la période de 2011 à 2013 s'élevait à :
  - o 1% pour la Belgique ;
  - o 1,8% pour l'Allemagne ;
  - o 0,8 % pour la France et ;
  - o 0,9 % pour le Luxembourg.

Le PIB du Luxembourg est tiré vers le bas en raison du poids du secteur bancaire et de la baisse de l'activité à laquelle ce secteur est confronté depuis quelques années.

### **Echange de vues avec Monsieur le Ministre de la Sécurité sociale**

Au niveau de l'administration publique, le solde de l'exercice 2011 de la sécurité sociale s'élève à +1,9% (soit 825 MEUR). Les prévisions 2012 tablent sur un solde de 1,7% (soit 759 MEUR), à comparer avec le budget 2013 qui prévoit un solde de 1,3% (597 MEUR).

#### Assurance accident

Mis à part quelques adaptations minimales concernant les cotisations (relevant du patronat), l'évolution de l'assurance accident est stable.

#### Assurance maladie

L'évolution de l'assurance maladie est stable sur les deux dernières années, ce qui prouve que la réforme porte ses fruits. Pour les exercices 2013 et 2014, un budget global pour les hôpitaux a été fixé pour la première fois. Ce budget prévoit un développement de 3,5% pour 2013, et de 3% pour 2014, étant précisé que ces taux de progression tiennent compte de l'inflation. Il est probable que les réserves qui ont pu être constituées dans le passé soient entamées afin de combler un déficit léger.

L'article 14, paragraphe (1) de la loi du 13 mai 2008 portant introduction d'un statut unique avait prévu que les assurés ouvriers supportent une surprime correspondant à 2,1% de l'assiette cotisable pour les indemnités pécuniaires de maladie. Ce taux devait se réduire à 1% à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012, à 0,5% à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013 et à 0% à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014. La surprime est perçue au profit de la Mutualité des employeurs. Le projet de loi budgétaire avance dans le temps la diminution du différentiel ouvrier et porte la surprime déjà pour l'année 2013 à 0%. Cette suppression de la surprime en 2013 n'impactera pas les recettes de la Mutualité des employeurs, étant donné que la contribution de l'Etat à la Mutualité des employeurs pour 2013 qui s'élève à 69,5 millions d'euros a été établie en particulier de façon à compenser cette moins-value.

L'article 14, paragraphe (2) de la même loi précise que « la loi budgétaire déterminera pour les exercices 2012 et 2013 le taux de la contribution de l'Etat à la Mutualité des employeurs, compte tenu des dispositions du paragraphe (1) » (fixant la surprime des assurés ouvriers). Compte tenu de l'évolution des recettes et des dépenses de la Mutualité des employeurs dans le cadre de l'assurance maladie, la contribution de l'Etat est fixée à 69,5 millions d'euros. Cette contribution neutralise en particulier l'effet sur les recettes de la Mutualité des employeurs de la suppression de la surprime « ouvrier ».

#### Assurance dépendance

Il est rappelé que les cotisations des assurés ont été augmentées en 2006 de 1% à 1,4%. Par ailleurs, la contribution annuelle de l'Etat était plafonnée à 140 MEUR au cours de la période 2007 à 2011. Initialement le plafonnement de la contribution de l'Etat devait être maintenu jusqu'en 2009. Compte tenu des contraintes budgétaires, il a été jugé opportun de prolonger le plafonnement au-delà de 2009, pour les années 2010 et 2011.

La loi budgétaire pour l'exercice 2012 a fixé le taux à partir de 2013 à 40% du total des dépenses de l'assurance dépendance et transitoirement pour 2012 à 35% du total. Cette augmentation progressive du taux de participation représente une dépense supplémentaire pour l'Etat de 80 à 90 MEUR sur deux ans.

Les réserves qui ont pu être constituées depuis l'augmentation des cotisations ont dû être entamées. Afin de consolider l'assurance dépendance un projet de réforme sera élaboré en cours d'année.

#### Assurance pension

Dans les domaines de la sécurité sociale l'intervention budgétaire de l'Etat dépend en grande partie de la progression de la masse salariale cotisable. La participation financière de l'Etat au financement de l'assurance pension concerne essentiellement la prise en charge d'un tiers des cotisations du régime.

Le niveau des réserves s'explique en partie par la différence entre la prime de répartition pure (qui s'élève autour de 21%) et les cotisations (qui sont de 24%) et en partie par la performance des placements. Or, la différence a tendance à s'estomper, le nombre de pensions augmente de façon dynamique alors que les perspectives de développement de l'emploi sont plus modestes que dans le passé.

En ce qui concerne la réforme de l'assurance pension, le projet de loi portant réforme de l'assurance pension a été déposé en date du 25 janvier 2012. Ce texte qui est censé entrer en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2013 prévoit, entre autres, des modifications en matière d'ajustement des pensions et rentes accident.

### Echange de vues

De l'échange de vues subséquent, il y a lieu de retenir les éléments suivants :

- L'analyse de l'évolution du solde de la sécurité sociale sur les dernières années prouve que l'excédent a tendance à diminuer. Si le solde de la sécurité sociale au niveau de l'administration publique s'élevait encore à 1.000 MEUR en 2008, le budget 2013 ne prévoit plus qu'un solde de 597 MEUR. Cette baisse s'explique essentiellement par le développement peu dynamique de l'emploi et la hausse des dépenses.
- Suite au litige concernant le paiement des cotisations de l'assurance dépendance sur les intérêts produits par l'épargne, l'Etat s'est déclaré d'accord à exécuter l'arrêt du 2 mai 2012 de la Cour supérieure de Justice en préconisant une solution pragmatique, à savoir : il considère que la contribution spéciale de 1,4% fait partie intégrante du prélèvement libératoire de 10%. Ainsi, le montant correspondant à verser à l'assurance dépendance est prélevé sur les recettes provenant de la retenue à la source libératoire. La solution retenue ne semble pas faire l'unanimité. Cependant Monsieur le Ministre de la Sécurité sociale se rallie à la solution proposée par Monsieur le Ministre des Finances. Une solution alternative, qui pourrait consister en une augmentation de la retenue à la source libératoire de 10% à 11,4% nécessiterait l'intervention du législateur.
- La notification de déficit tient compte, dans ses prévisions pour 2015, des changements au niveau de l'assurance dépendance.

Les membres de la Commission expriment le souhait de recevoir des explications sur le décalage entre les chiffres de la Sécurité sociale selon la notification de déficit et les chiffres selon le projet de budget. Ces explications, fournies par les représentants de l'IGSS (Inspection générale de la Sécurité sociale) figurent en annexe du présent procès-verbal (cf. Annexe 3).

En outre les membres de la Commission souhaitent recevoir les chiffres relatifs à l'évolution du nombre de pensionnés dans les années à venir.

### **Divers**

Les membres de la Commission décident de convoquer une réunion le mardi 13 novembre 2012 à 9h00 avec l'ordre du jour suivant :

- Projets de loi n°6397, n°6424 et n°6366
  - Désignation de rapporteurs
  - Présentation des projets de loi
  - Examen des avis du Conseil d'Etat
- Divers

Luxembourg, le 16 octobre 2012

La secrétaire,  
Carole Closener

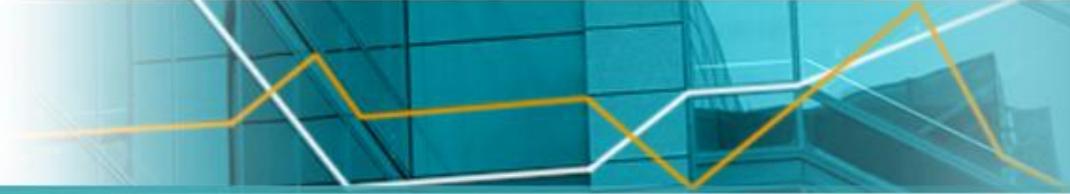
Le Président,  
Michel Wolter

Annexes :

Annexe 1 : Situation conjoncturelle et prévisions 2012-2013

Annexe 2 : Statnews n°38/2012

Annexe 3 : Commentaires IGSS



# Situation conjoncturelle et prévisions 2012-2013

**STATEC**

**16 octobre 2012**

# Sommaire

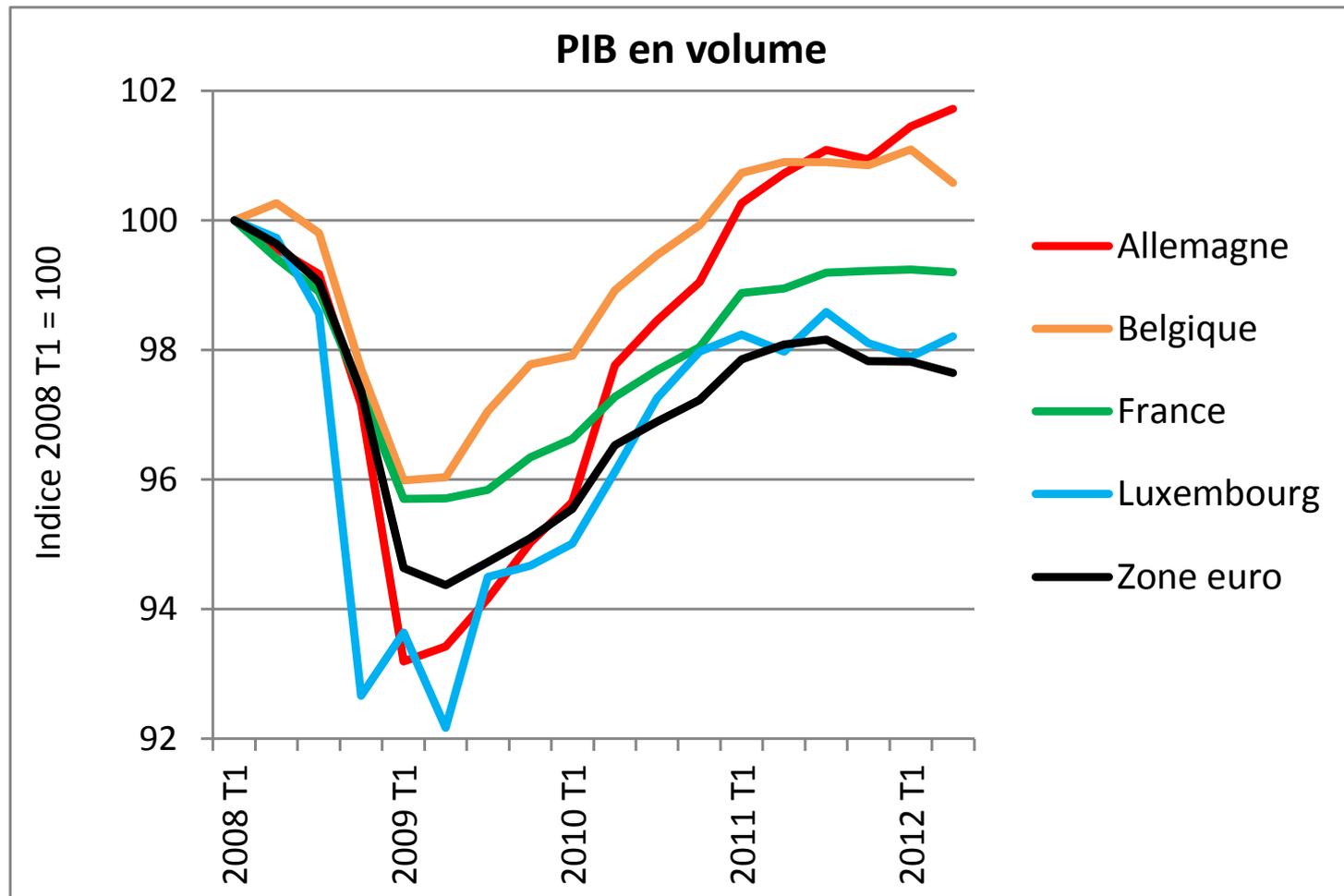
- La situation conjoncturelle
- La prévision (exposé introductif du Projet de Budget 2013)
- Des modifications probables sur cette prévision
- Les finances publiques (mesures, recettes 2012)

# Situation Conjoncturelle

- Rebond du PIB au 2<sup>ème</sup> trimestre, mais dans un contexte conjoncturel toujours difficile
- Faiblesse du secteur secondaire (Industrie, Construction)
- Evolutions contrastées dans les services non-financiers, avec une tendance générale plutôt défavorable
- Le secteur financier encore pénalisé par les banques
- Ralentissement de l'emploi et progression du chômage
- Inflation relativement limitée, modération salariale

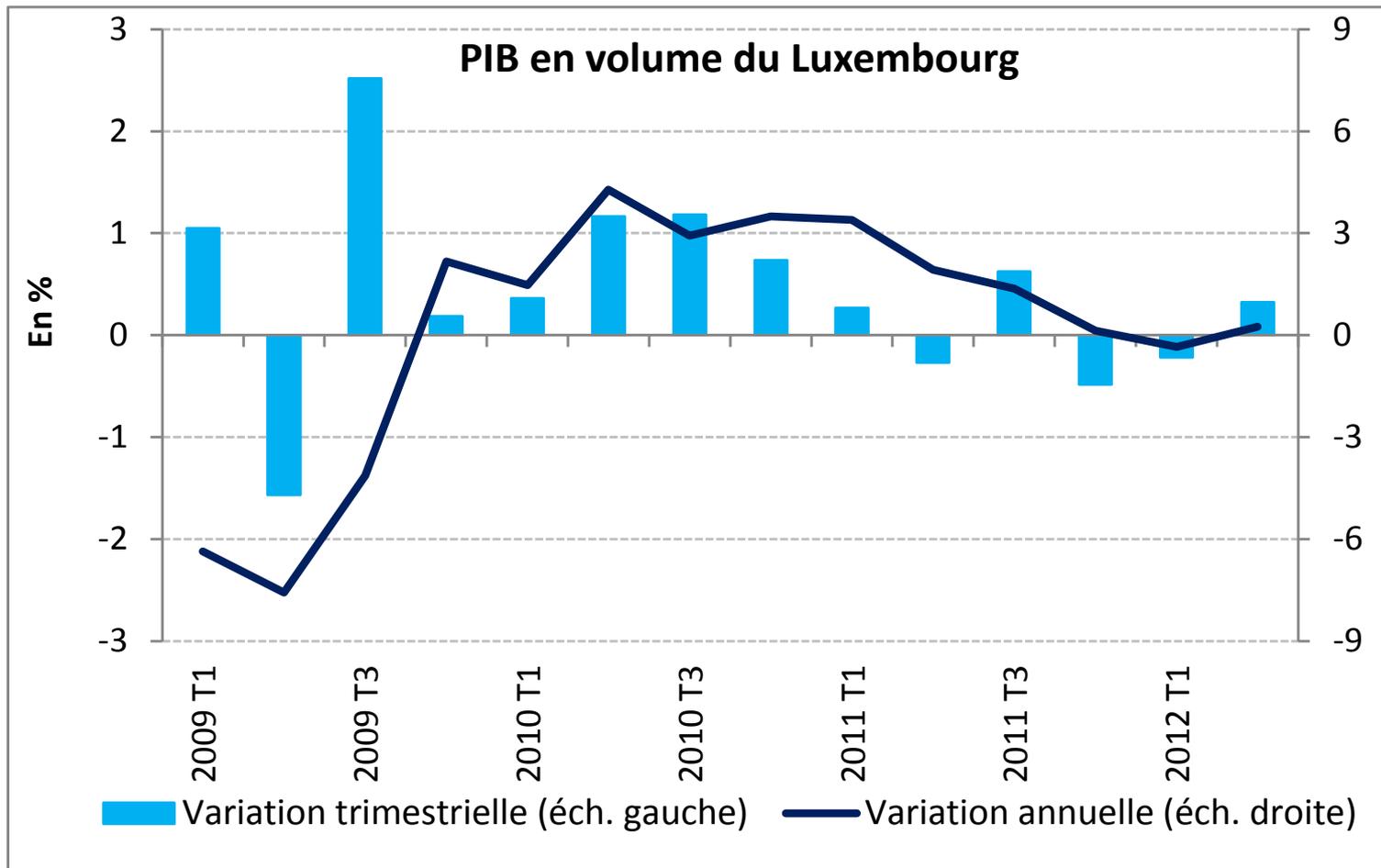
# Situation Conjoncturelle

Hausse du PIB au 2<sup>ème</sup> trimestre 2012 (+0.3% sur un trimestre **CHIFFRE ENCORE PROVISIOIRE**)



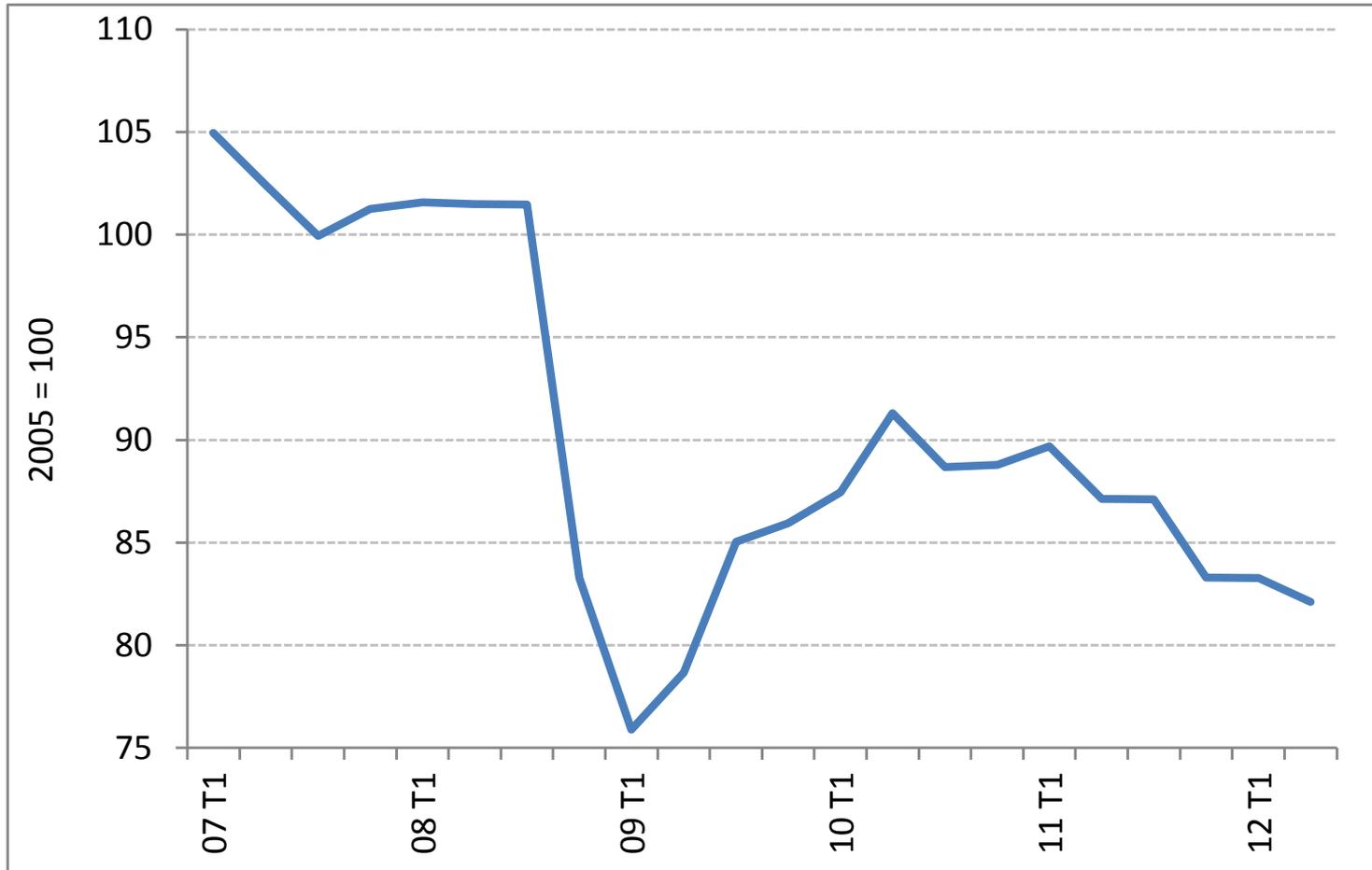
# Situation Conjoncturelle

Quasi stagnation du PIB par rapport à 2011 **CHIFFRES ENCORE PROVISOIRES**



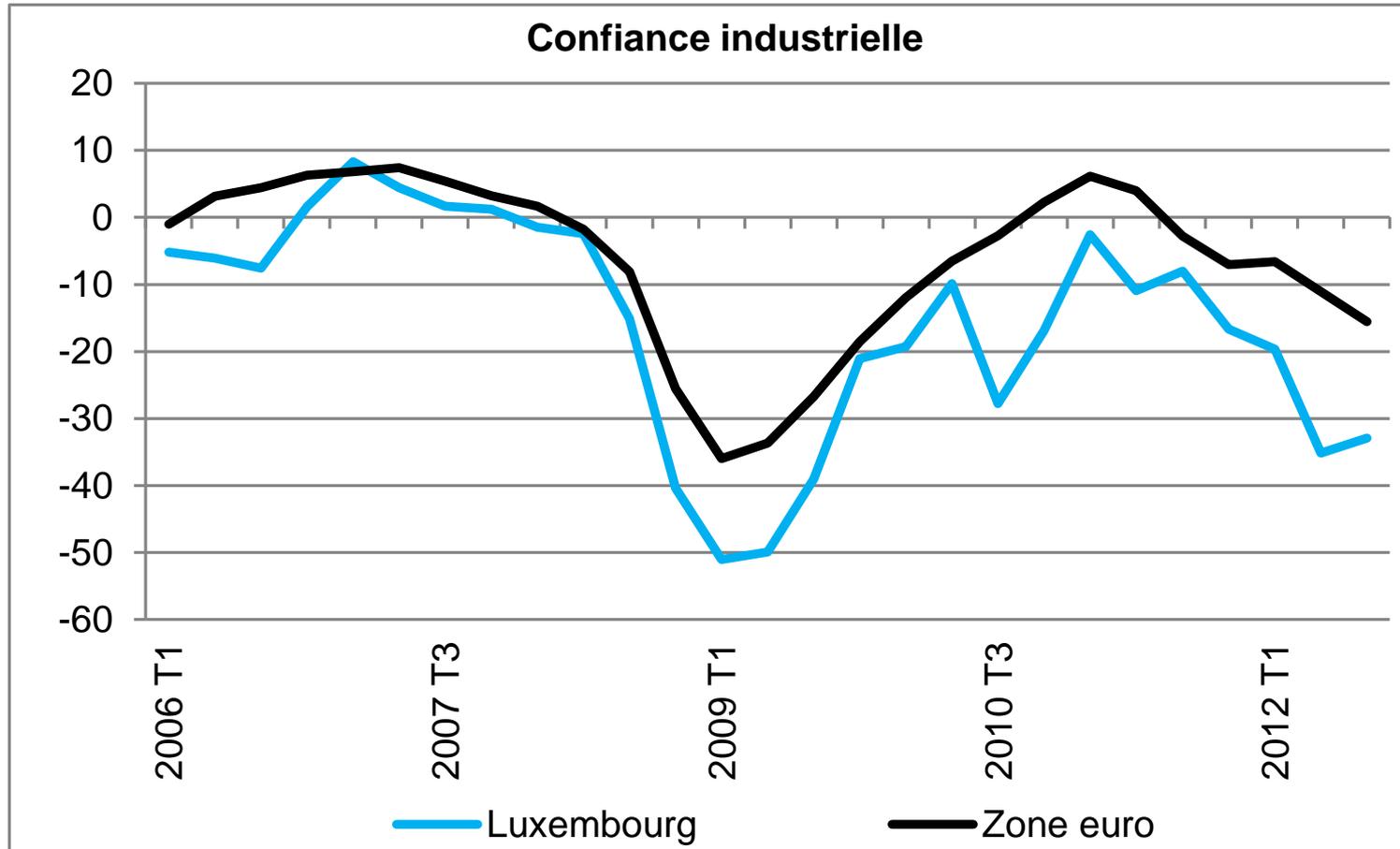
# Situation Conjoncturelle

**Production industrielle orientée à la baisse...**



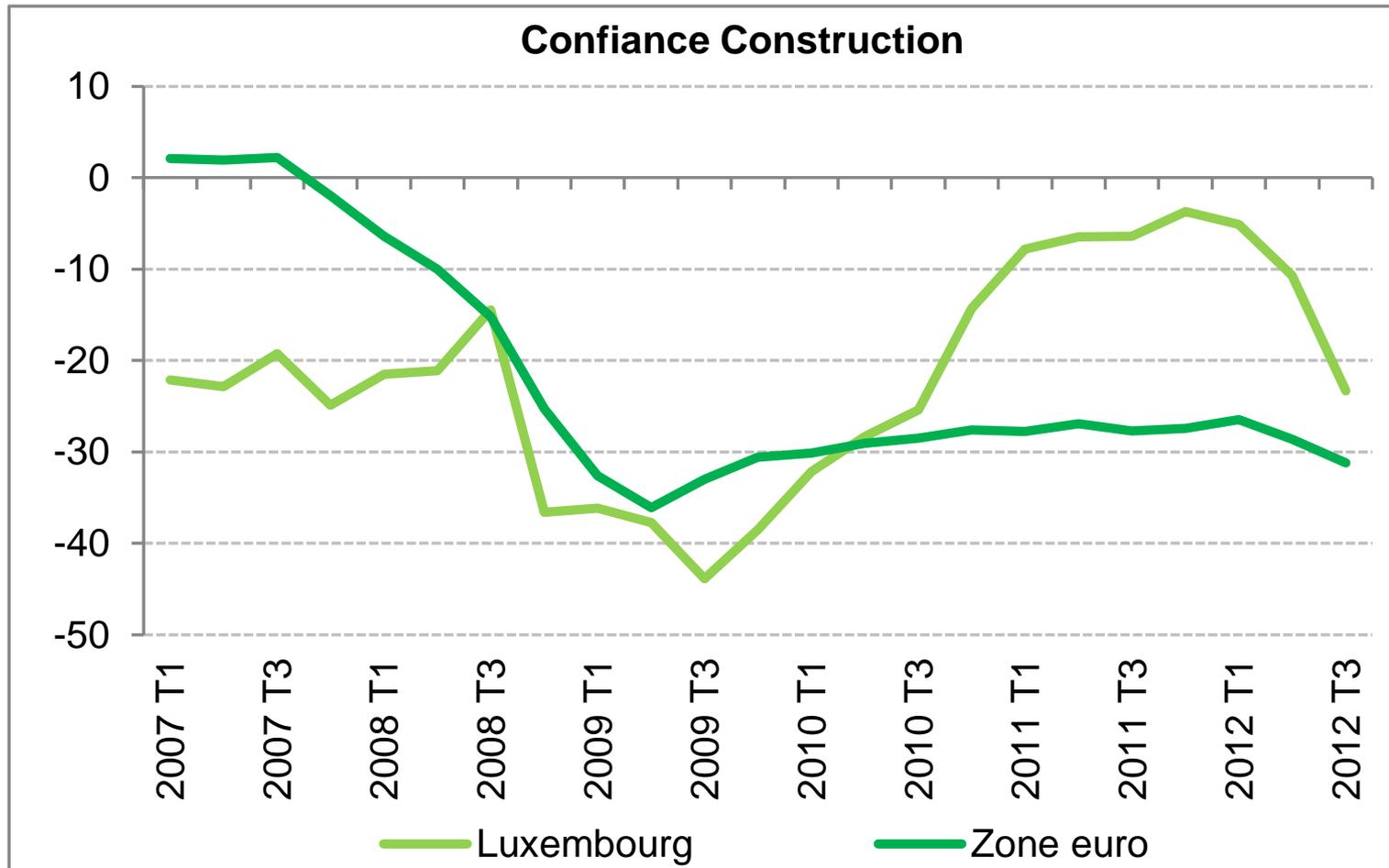
# Situation Conjoncturelle

... et un moral très faible chez les industriels



# Situation Conjoncturelle

Une situation presque similaire dans la construction



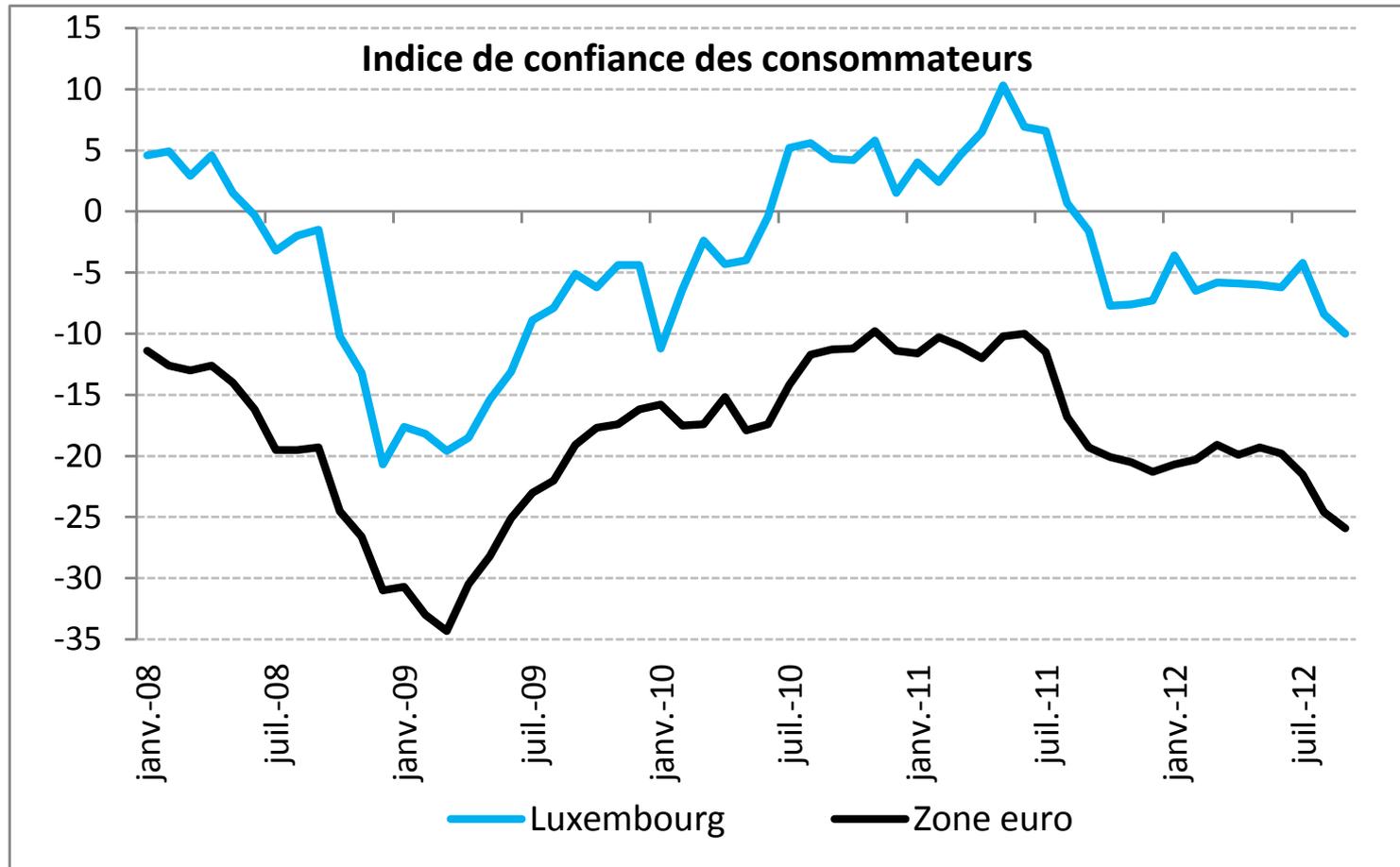
# Situation Conjoncturelle

## Les résultats du commerce décevants

- ventes au détail sur une tendance baissière depuis le 2<sup>ème</sup> trimestre et pas de rebond attendu pour le 3<sup>ème</sup> trimestre selon les enquêtes de conjoncture auprès des consommateurs et des commerçants;
- repli des immatriculations de voitures neuves aux 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestres.

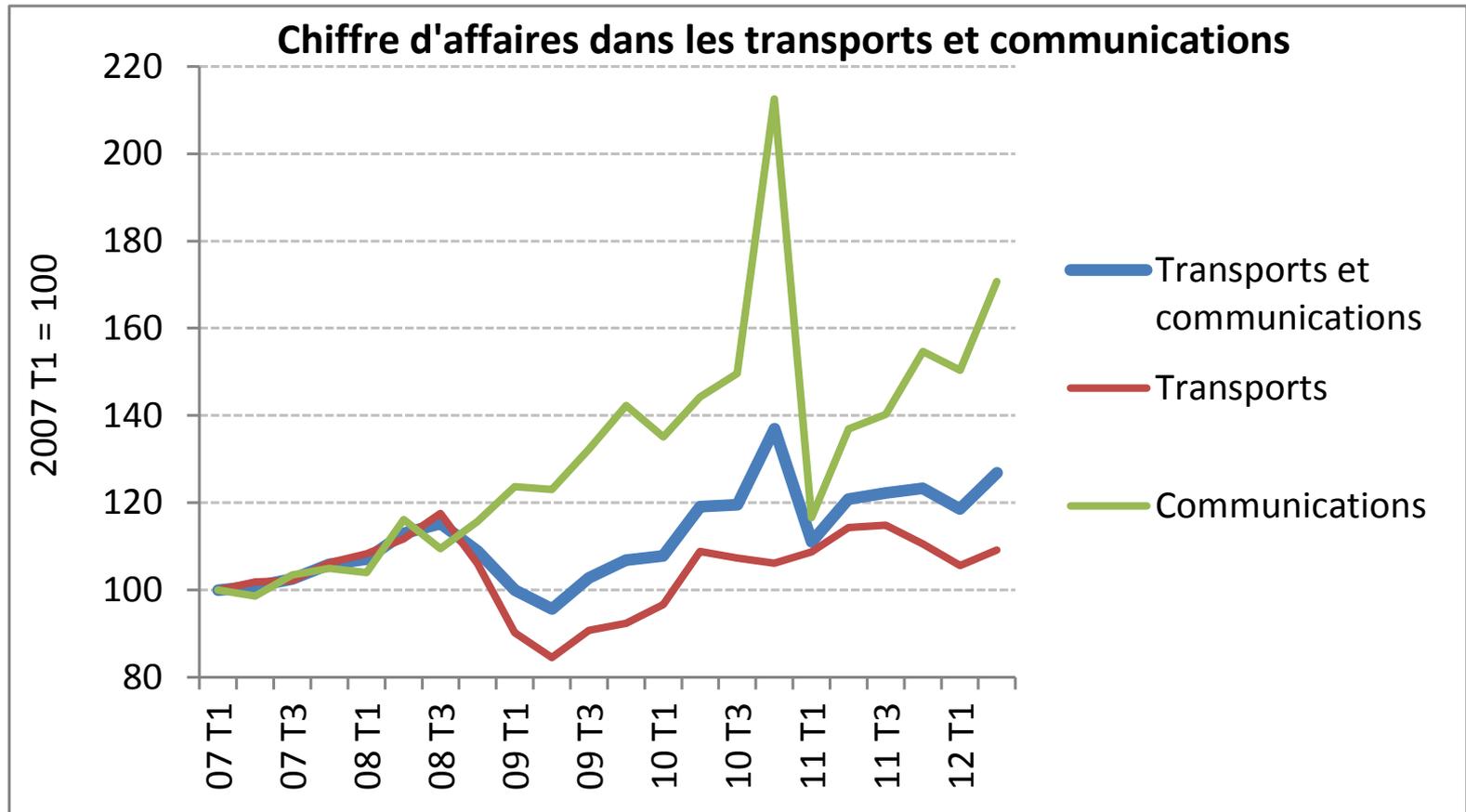
# Situation Conjoncturelle

## Les consommateurs déprimés



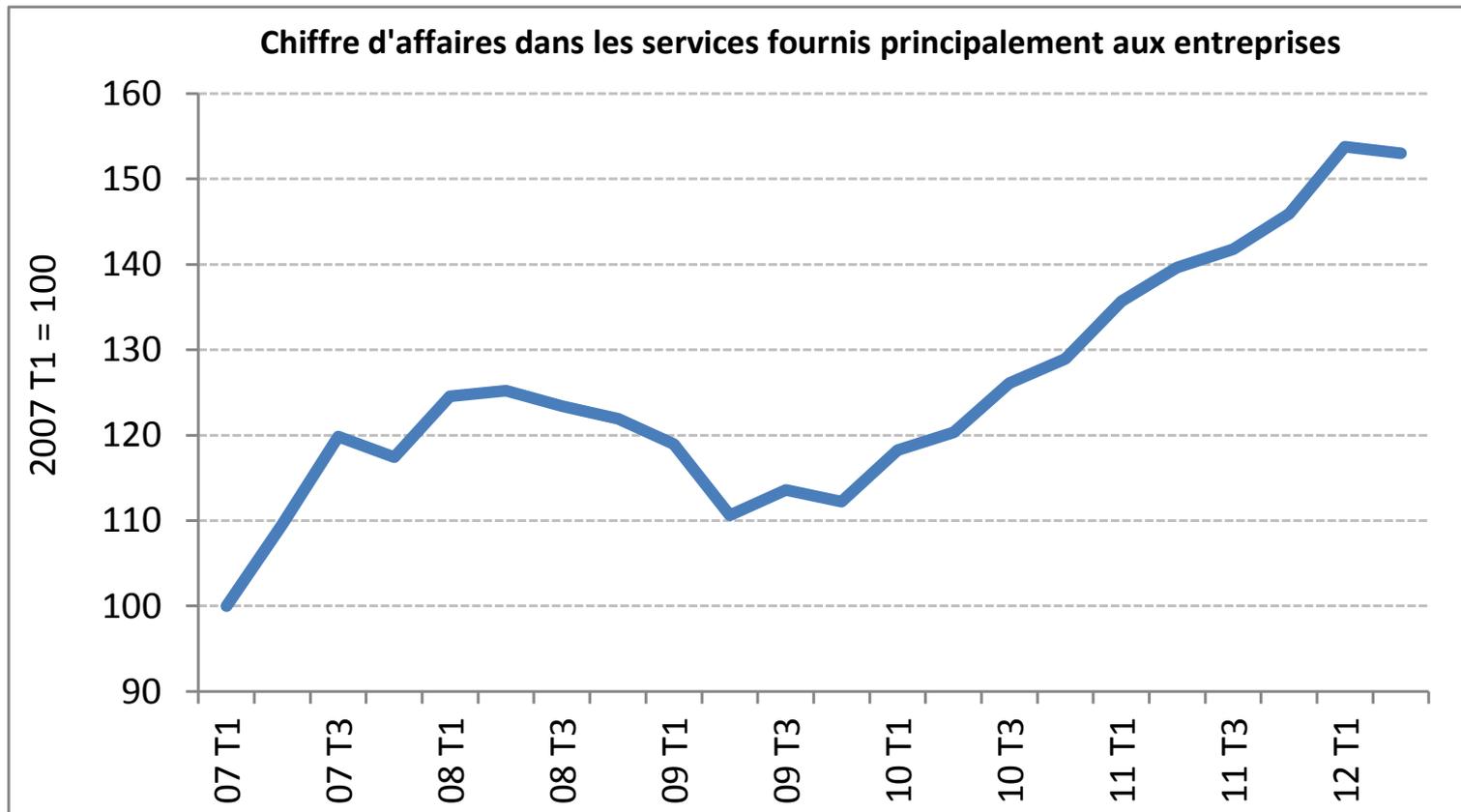
# Situation Conjoncturelle

Des évolutions contrastées dans les transports et communication



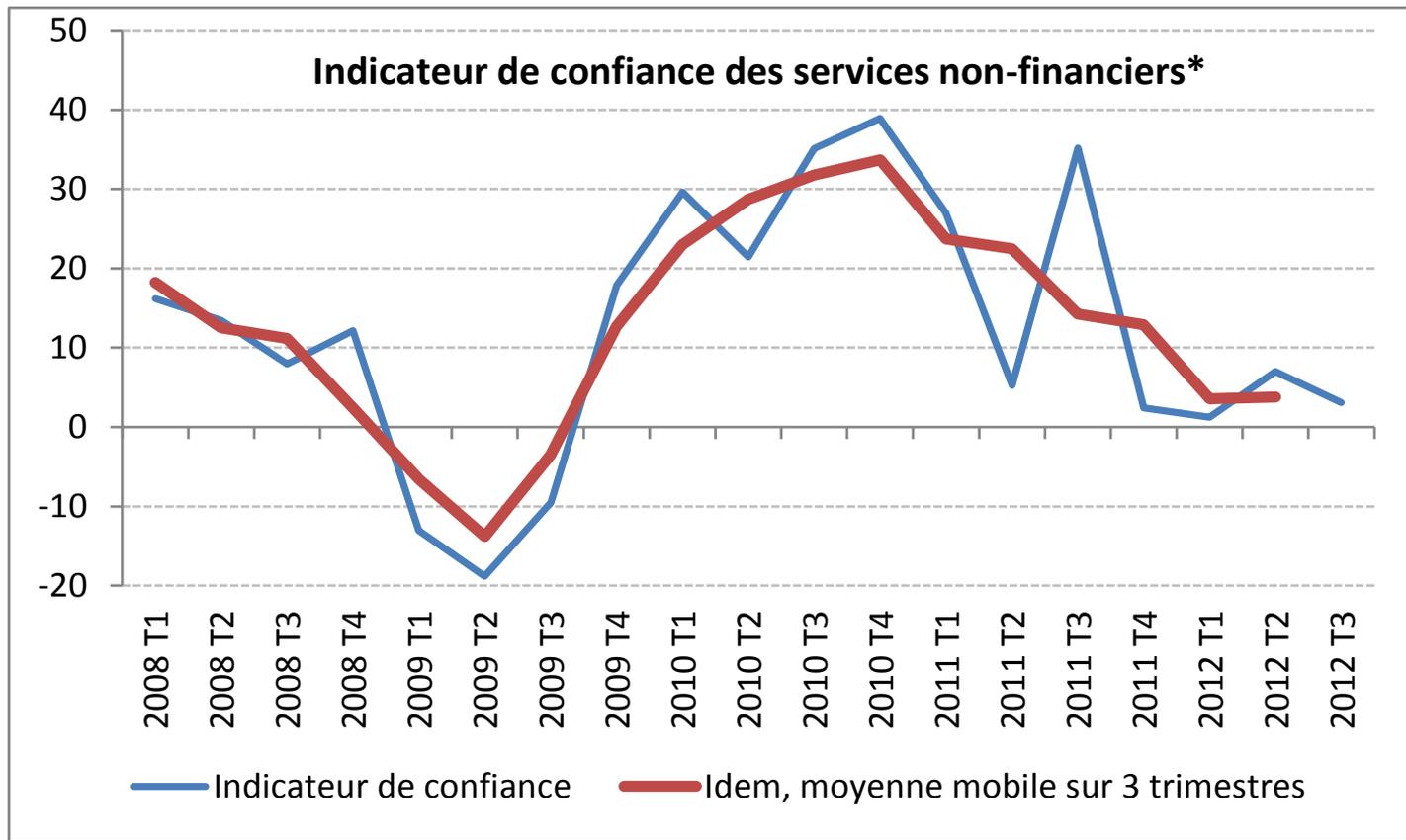
# Situation Conjoncturelle

**Les services aux entreprises arrivés à un tournant?**



# Situation Conjoncturelle

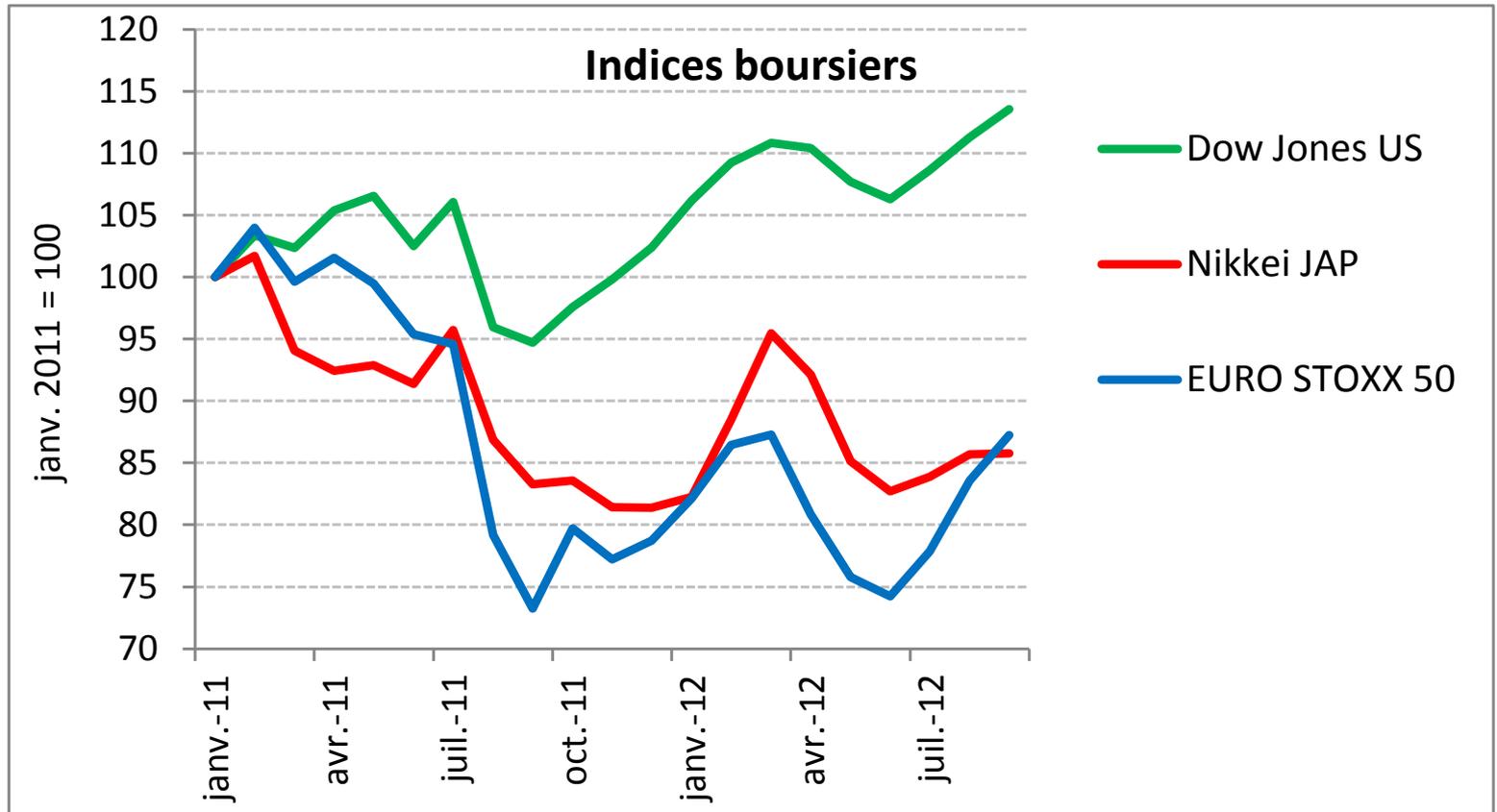
Les services non-financiers reflètent dans l'ensemble une conjoncture difficile



\* Horeca, Transports et communications, Immobilier, location, et services aux entreprises

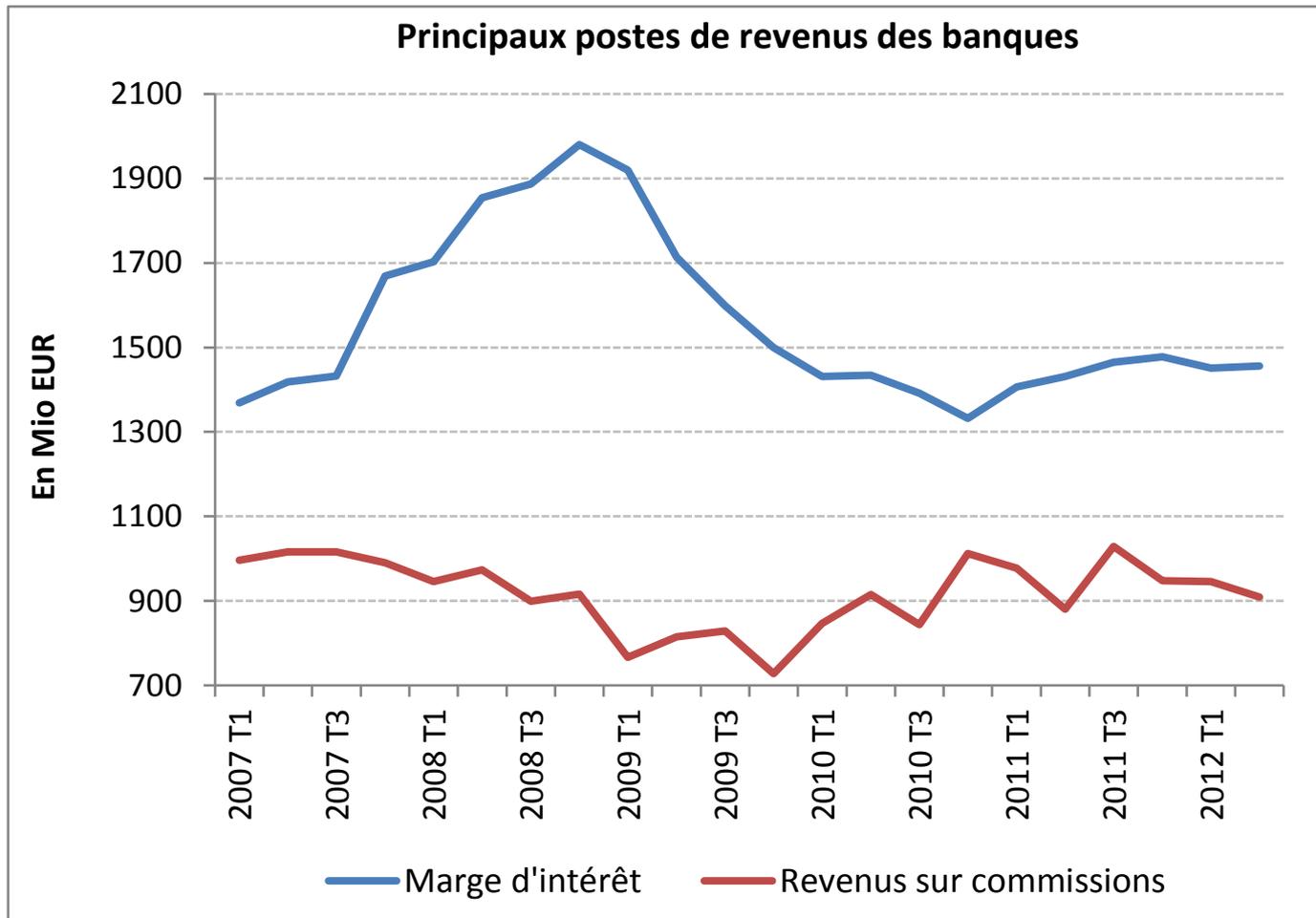
# Situation Conjoncturelle

## Une éclaircie estivale sur les marchés



# Situation Conjoncturelle

## Revenus bancaires: un 1<sup>er</sup> semestre 2012 décevant



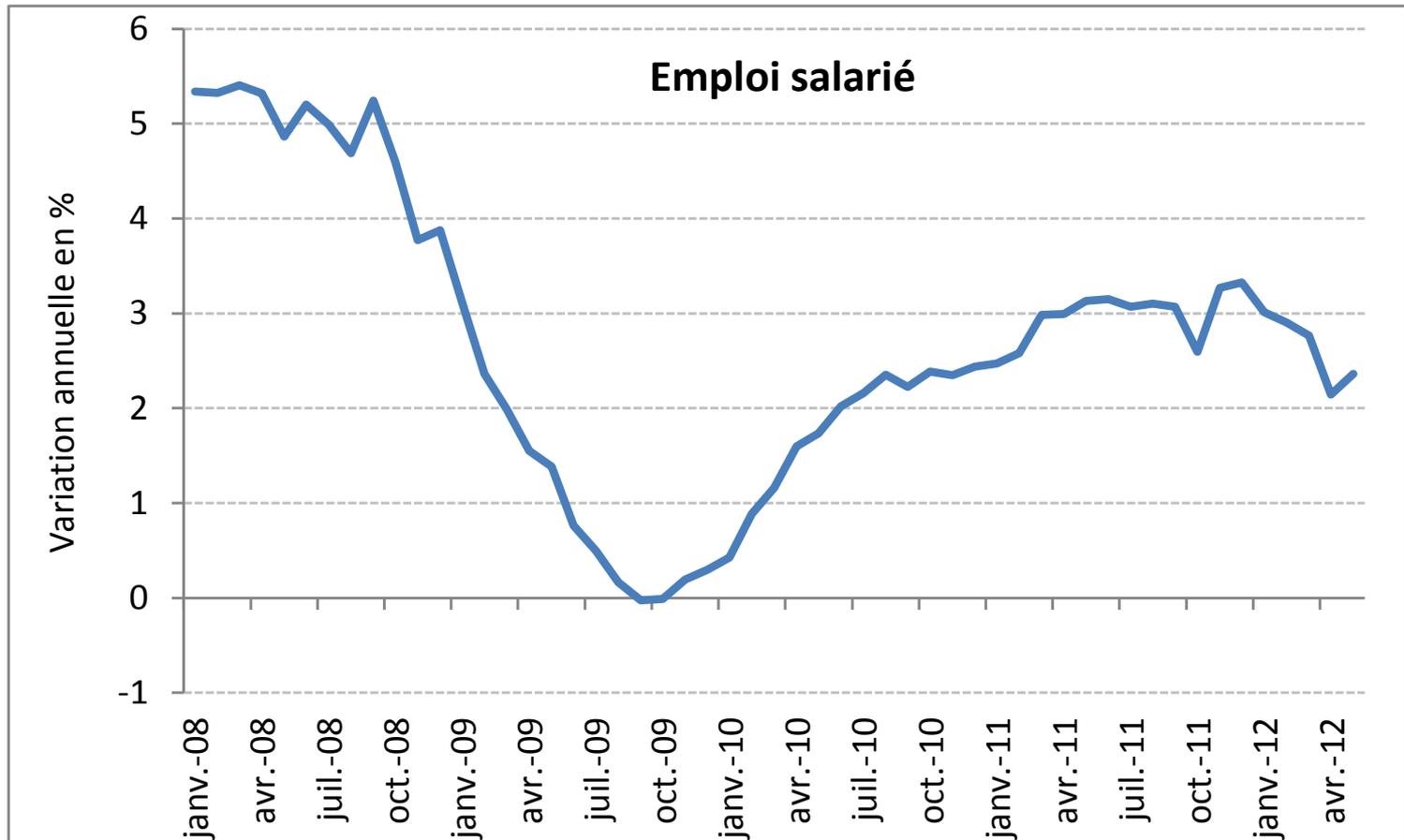
# Situation Conjoncturelle

## **Secteur financier**

- En termes de résultats, les évolutions les plus défavorables concernent le secteur bancaire alors qu'une reprise semble s'installer au niveau des fonds d'investissements et des assurances;
- En termes d'emploi, le secteur financier continue à contribuer significativement à la hausse des effectifs (+3% sur un an au cours des 6 premiers mois de 2012).

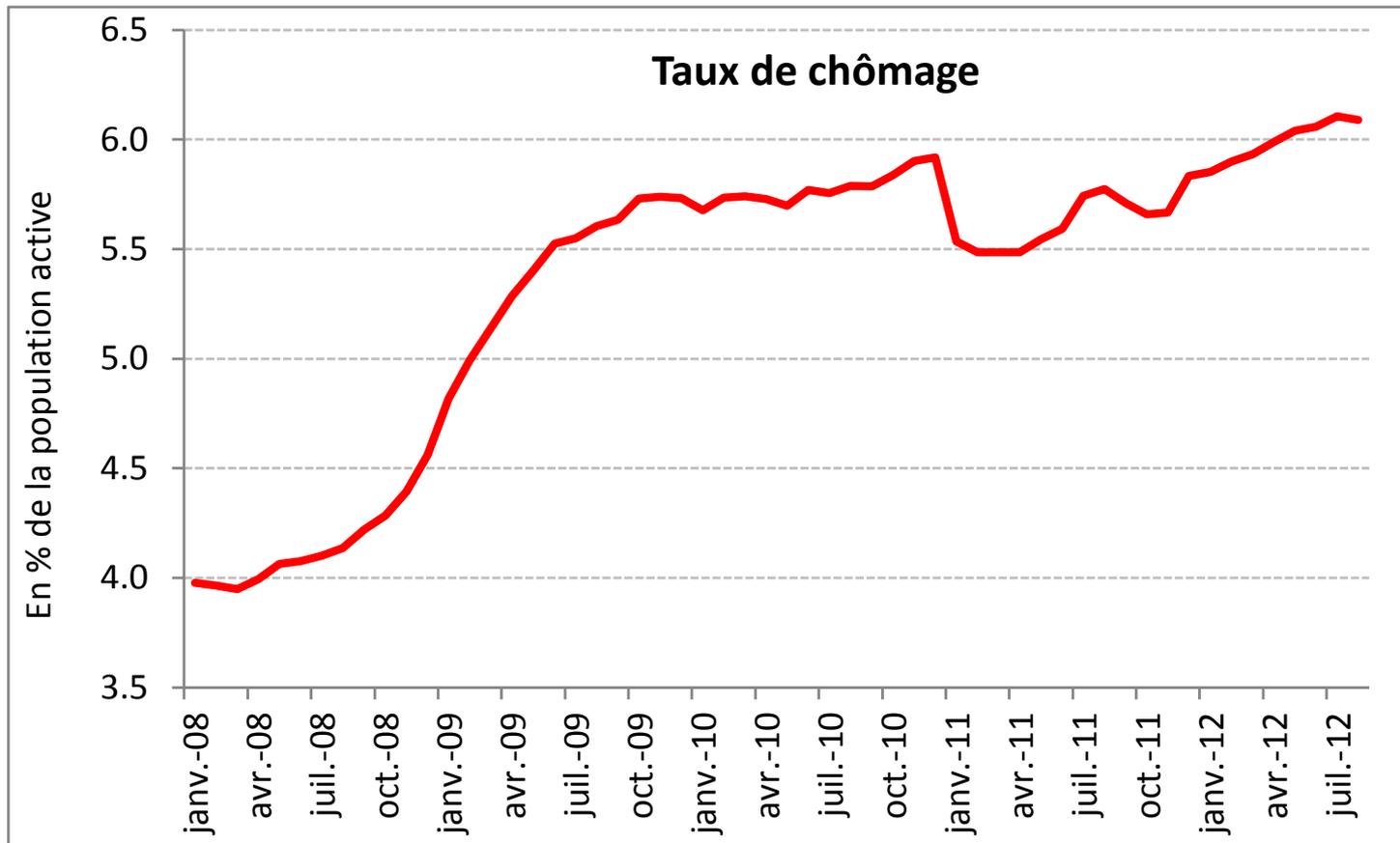
# Situation Conjoncturelle

## Ralentissement de l'emploi...



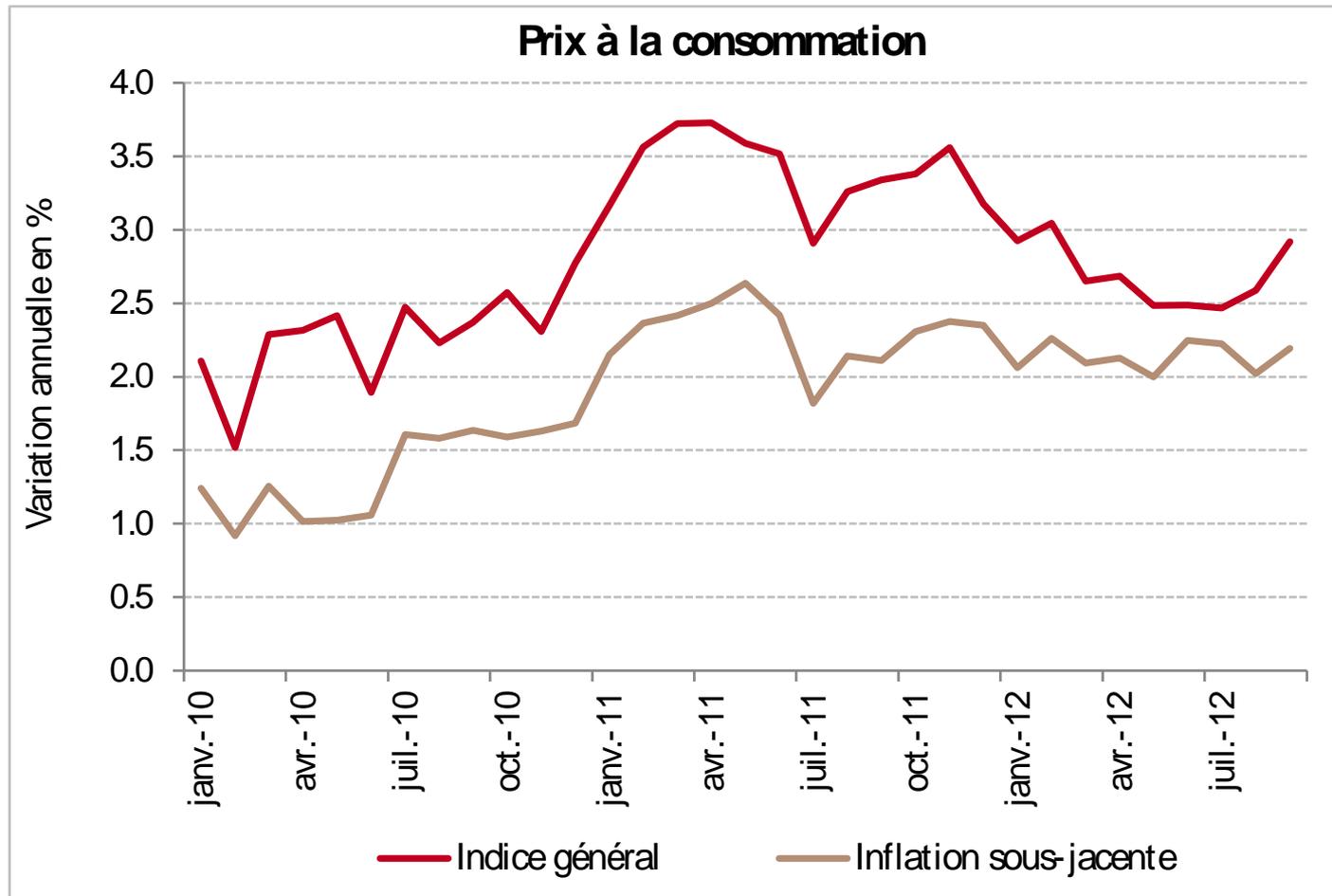
# Situation Conjoncturelle

... et hausse du chômage



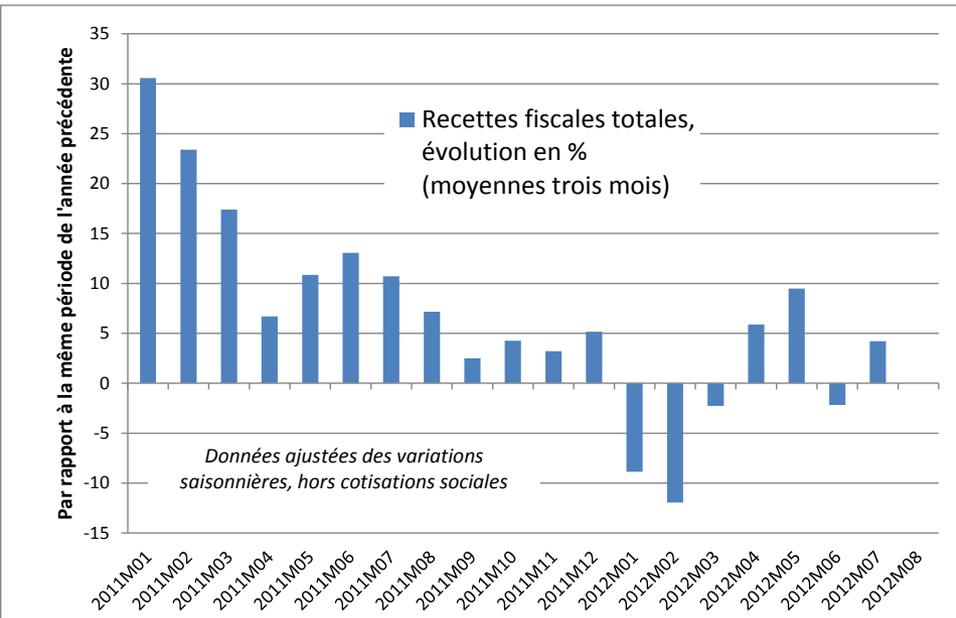
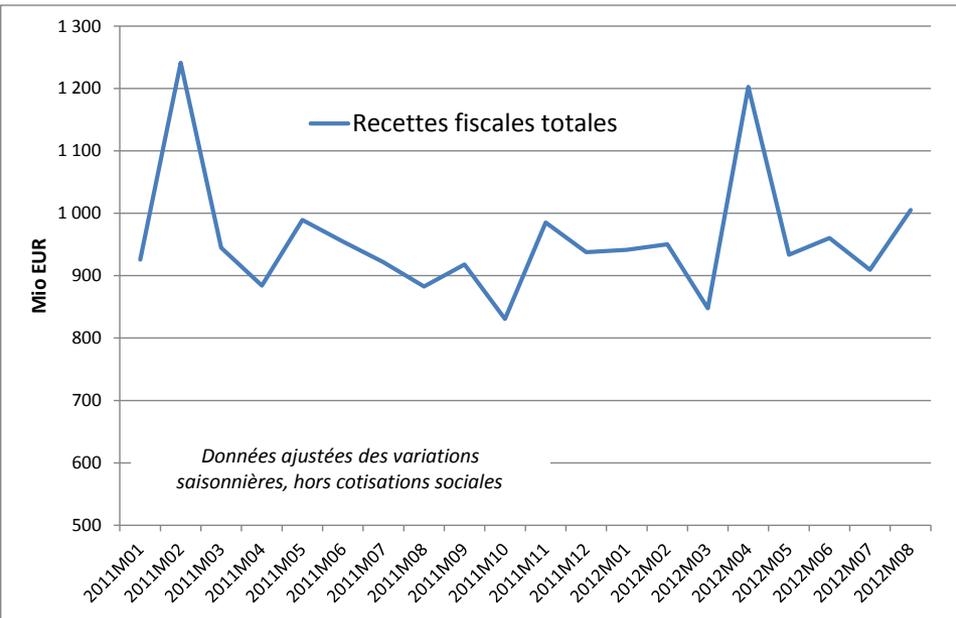
# Situation Conjoncturelle

Une inflation relativement sage, des hausses de salaires modérées



# Situation Conjoncturelle

Après un début d'année plus laborieux, les recettes publiques (hors cotisations sociales) ont quelque peu rebondi sur les derniers mois



# Prévision

## Prévision Exposé introductif Budget 2013 (15 septembre 2012)

	2011	2012	2013
PIB vol. zone euro	1.5	-0.6	1.0
Eurostoxx50	-5.5	-14.0	3.2
Prix pétroliers (EUR)	79.5	87.9	89.9
PIB vol. Luxembourg	1.6	0.1	1.7
Emploi intérieur	2.8	1.8	0.9
Taux de chômage (ADEM)	5.7	6.2	6.8
Inflation (IPCN)	3.4	2.7	2.0
Coût sal. moyen	2.1	2.8	3.1
Echelle mobile	1.9	2.5	2.5

# Prévision

- Dans l'exposé introductif (au **15 septembre**):
  - «prévisions en train d'être revues à la baisse pour 2013»; «reprise moins forte qu'escomptée»
  - **absence d'informations quantifiées précises** pour 2013
    - ➔ maintien de la prévision (en matière d'hypothèses internationales)
  - renvoi à l'analyse de sensibilité (évaluer l'impact d'une probable moindre croissance en 2013)
  - annonce de nouvelles données, qui vont être intégrées dans la mise à jour des prévisions (pour novembre)

# Prévision

- Modifications probables **2012** (au 15.10.2012)
  - Comptes trimestriels: un acquis de croissance plus favorable à l'issue du 2<sup>e</sup> trimestre
  - Indice boursier européen: -8% au lieu de -14%
  - PIB zone euro: -0.4% au lieu de -0.6%
- Mais:
  - Zone euro probablement en récession au 2<sup>e</sup> semestre
  - Ne pas prendre en compte l'impact favorable dû à l'indice boursier (par précaution)
  - Révision positive minimale (quelques dixièmes de %...)

# Prévision

- Modifications probables **2013** (au 15.10.2012)
  - Révision à la baisse de l'hypothèse de croissance pour la zone euro (de +1% à +/- 0%)
  - Intégration dans le «baseline» des mesures d'économies (impact calculé avec 620 mio EUR: -0.3% à -0.5% sur le PIB vol.)
- NB: l'impact défavorable de la moindre activité sur l'emploi probablement compensé par une évolution plus faible des salaires

# Prévision

Prévision en tenant compte des **modifications probables** (au 15.10.2012)

	2011	2012	2013
PIB vol. EZ	1.5	-0.4 (-0.6)	+ - 0.0 (1.0)
Eurostoxx50	-5.5	-8.0 (-14.0)	3.2
Prix pétroliers (EUR)	79.5	87.9	89.9
PIB vol. Lux.	1.7 (1.6)	0 à +0.5 (0.1)	0.5 à 1.0 (1.7)
Emploi intérieur	2.9 (2.8)	1.8	0.9
Taux de chômage (ADEM)	5.7	6.2	6.8
Inflation (IPCN)	3.4	2.7	2.0
Coût sal. moyen	2.1	+ - 2.0 (2.8)	+ - 2.5 (3.1)
Echelle mobile	1.9	2.5	2.5

# Mesures

- Package: tel que présenté avec le projet de budget
- Montant total: 620 mio EUR
  - Dépenses: -355 mio EUR
  - Recettes: +265 mio EUR
- Impact sur le solde: +620 ou **+1.4% PIB**
- Mise à jour de l'évaluation des mesures PSC ayant figuré dans la NDC 1-12
- Intégrer les mesures dans la prévision du STATEC

# Mesures

## Mesures proposées dans le cadre du Projet de Budget 2013 (au 15.10.2012):

Catégorie	Type	Montant (mio EUR)
Dépenses	Frais de fonctionnement (Consommation intermédiaire)	-102
	Investissement (Formation brute de capital fixe)	-171
	Prestations sociales en espèces (Mammerent, Pensions)	-82
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>-355</b>
Recettes	Impôt solidarité particuliers	80
	Suppression forfait kilométrique	35
	Autres affectant ménages	32
	<i>Sous-total Ménages</i>	<i>147</i>
	Impôt solidarité entreprises	30
	Impôt minimal sociétés	50
	<i>Sous-total Sociétés</i>	<i>80</i>
	Accises	35
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>265</b>

# Mesures

- Jusqu'ici on a parlé d'impact «ex ante» c'est-à-dire **avant bouclage macro-économique**
- Les modèles économiques du STATEC permettent d'évaluer l'impact de ces mesures (PIB, emploi)...
- ...et de quantifier les effets «ex post»
  - ↑taux d'imposition → ↓base fiscale → moindres recettes
- Il y a d'autres effets («vertueux») qui jouent
  - baisse activité et hausse chômage → ↓prix → ↓dépenses publiques
  - baisse investissement → baisse frais de fonctionnement et des transferts en capital
- Cf. NDC 1-2012 pp. 28-32

# Mesures

- NB: les mesures sont simulées sur 3 ans (caractère permanent, ajustement progressif)
- 2013: baisse des dépenses ex ante: 355 mio EUR; baisse des dépenses ex post: 412 (puis 420 et 440 mio EUR)
- Pourquoi réduction suppl. des dépenses?
  - réduction des frais de fonctionnement: 20 mio EUR
    - (moins d'investissement → moins de frais induits)
  - réduction des transferts en capital: +/- 40 mio EUR
  - autres: jusqu'à 30 mio EUR (via baisse prix et activité)
    - car les dépenses publiques liées à l'activité (PIB nominal)

# Mesures

- Hausse des impôts ex ante: 265 mio EUR
- Hausse des recettes ex post: 224 (puis 172 et 135 mio EUR)
- Mécanismes:
  - baisse de l'emploi et des bénéfices des entreprises
    - due à la hausse des impôts
    - due à la baisse des dépenses publiques
  - baisse de la consommation privée et d'autres agrégats générant des impôts indirects

# Mesures

		2013	2014	2015
Impôts directs ménages	Ex ante	150	150	150
	Ex post	144	141	136
	<b>Déchet</b>	<b>-6</b>	<b>-9</b>	<b>-14</b>
<i>Principal mécanisme en jeu</i>	<i>Emploi intérieur (déviation en % p\ baseline)</i>	-0.1	-0.4	-0.6
Impôts directs sociétés	Ex ante	80	80	80
	Ex post	72	65	61
	<b>Déchet</b>	<b>-8</b>	<b>-15</b>	<b>-19</b>
<i>Principal mécanisme en jeu</i>	<i>Bénéfices (déviation en % p\ baseline)</i>	-1.1	-1.9	-2.2
<b>Impôts indirects (surtout TVA)</b>	<b>Ex post (en mio EUR par rapp. au baseline)</b>	<b>-18</b>	<b>-28</b>	<b>-34</b>
<b>Cotisations sociales</b>	<b>Ex post (en mio EUR par rapp. au baseline)</b>	<b>-9</b>	<b>-25</b>	<b>-38</b>

# Mesures

- En faisant la somme des lignes rouges, c'est-à-dire
  - des «déchets» au niveau des impôts directs (moins-values d'impôts dues à la réduction de la base imposable) et
  - des moins-values d'impôts au niveau des impôts indirects (TVA) et des cotisations sociales...
- ... on arrive à expliquer la différence entre la baisse d'impôts simulée ex ante et le résultat ex post
- Ex. année 2013:
  - Ecart ex ante / ex post: **41 mio EUR**
  - poste par poste:  $6+8+18+9=41$

# Tableau: Analyse détaillée de l'ensemble des baisses de dépenses et des hausses d'impôts (mesures Budget 2013)

	2013	2014	2015
<i>Mesure (ex ante)</i>			Mio EUR <sup>1</sup>
Réduction des dépenses	-355	-355	-355
Hausses des impôts	265	265	265
Total (Impôts + dépenses)	620	620	620
Idem, en % du PIB nominal	1.4	1.3	1.2
<i>Impact sur l'activité économique</i>			En % <sup>2</sup>
PIB vol.	-0.3	-0.5	-0.5
Emploi	-0.1	-0.4	-0.6
Taux de chômage	0.01	0.04	0.01
Inflation (prix cons.)	-0.1	-0.2	-0.3
Salaires moyen	0.0	0.0	0.0
<i>Impact sur les finances publiques (ex post)</i>			Mio EUR <sup>1</sup>
Total des dépenses	-410	-421	-439
Total des recettes	224	172	135
Solde	634	594	574
Solde (point de % du PIB)	1.5	1.4	1.3

-41

Source: STATEC (15.10.2012)

<sup>1</sup> Ecart absolu en mio EUR par rapport au scénario de base

<sup>2</sup> Ecart relatif en % par rapport au scénario de base

# Mesures

## Conclusions

- L'impact des mesures ex post sur le solde public correspond grosse modo à l'impact ex ante
  - car les impacts sur les recettes et les dépenses se compensent mutuellement
- Les simulations révèlent **une baisse du PIB de l'ordre de 0.3 à 0.5%...**
- ...et du même ordre de grandeur de l'emploi
- NB: 250 mio d'EUR d'économies additionnelles correspondent à 0.5 point de PIB ce qui porterait le total du paquet à **2 points de PIB**

# Finances publiques

- Rappel de la procédure
  - Révision des prévisions macroéconomiques 2012 + 2013
  - Rendre la prévision cohérente avec les dernières données, notamment en matière de recettes fiscales pour 2012 (attendre 9 mois de données)
  - Intégration des hypothèses sur les mesures et le budget 2013
  - Publication le **22 novembre** d'un jeu de prévisions cohérent (aspects macro, finances publiques)

# Finances publiques

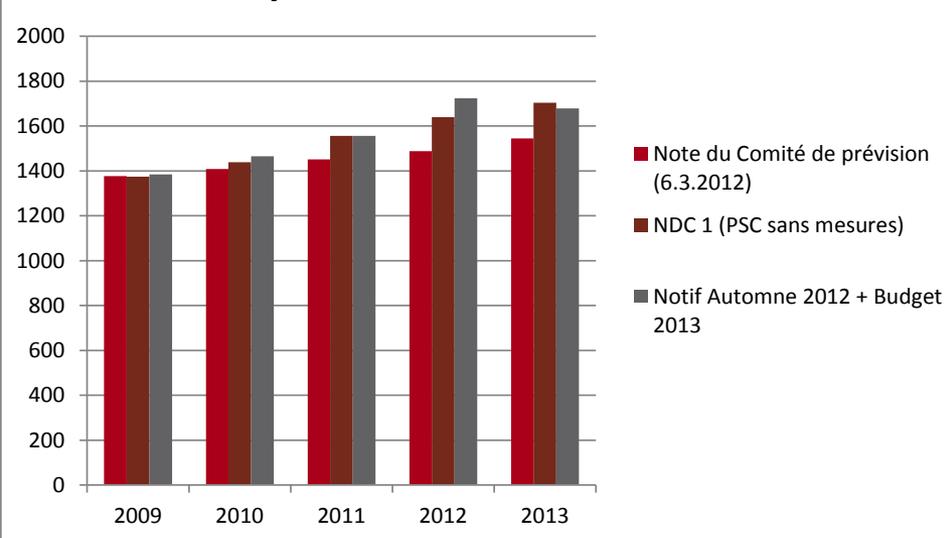
- 8 mois **recettes fiscales** 2012, données brutes, pas d'ajustements, mais optique SEC95 (en glissement annuel):
    - TVA: +5.9%
    - Accises: +3.2%
    - Taxe d'abonnement: -6.9%
    - Impôts sur les salaires: +2.1%
    - Impôts sur les bénéfices: -11.7%
    - Impôt fortune: +6.5%
    - Autres: + 14.5%
    - **Recettes fiscales totales: +0.0%**
    - Cotisations sociales: +4.5% environ
    - *PM: Notification 2012 (fiscales + cot. soc.): +4.2%*
- } Tot.: **+1.4%** env.

# Finances publiques

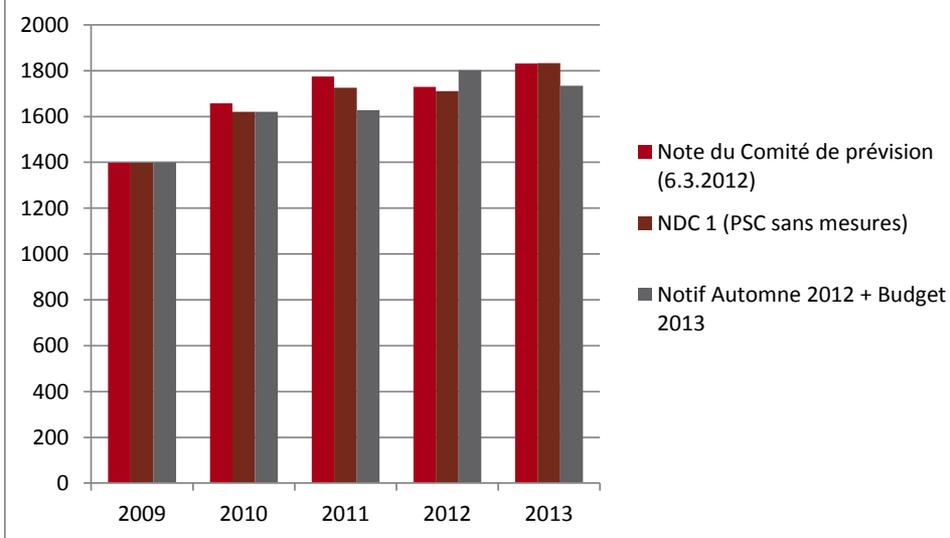
Projet de budget:

1. baisse (absolue) prévue des dépenses d'investissement et de fonctionnement en 2013
2. révisions à la hausse (fonct.) resp. à la baisse (invest.) par rapport à la prévision du Comité de prévision

## Dépenses de fonctionnement



## Dépenses d'investissement



Merci de votre attention!  
Questions?

La reproduction totale ou partielle du présent bulletin d'information est autorisée à condition d'en citer la source

### Première estimation du PIB en volume pour le 2<sup>ème</sup> trimestre 2012: + 0.8% sur un an (+0.4% par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2012)

Le STATEC publie aujourd'hui la première estimation du Produit Intérieur Brut (PIB) pour le deuxième trimestre 2012, ainsi que des chiffres révisés pour les trimestres précédents et les années 2008-2011. Les séries trimestrielles du PIB et des principaux agrégats sont publiées corrigées des variations saisonnières<sup>1</sup>.

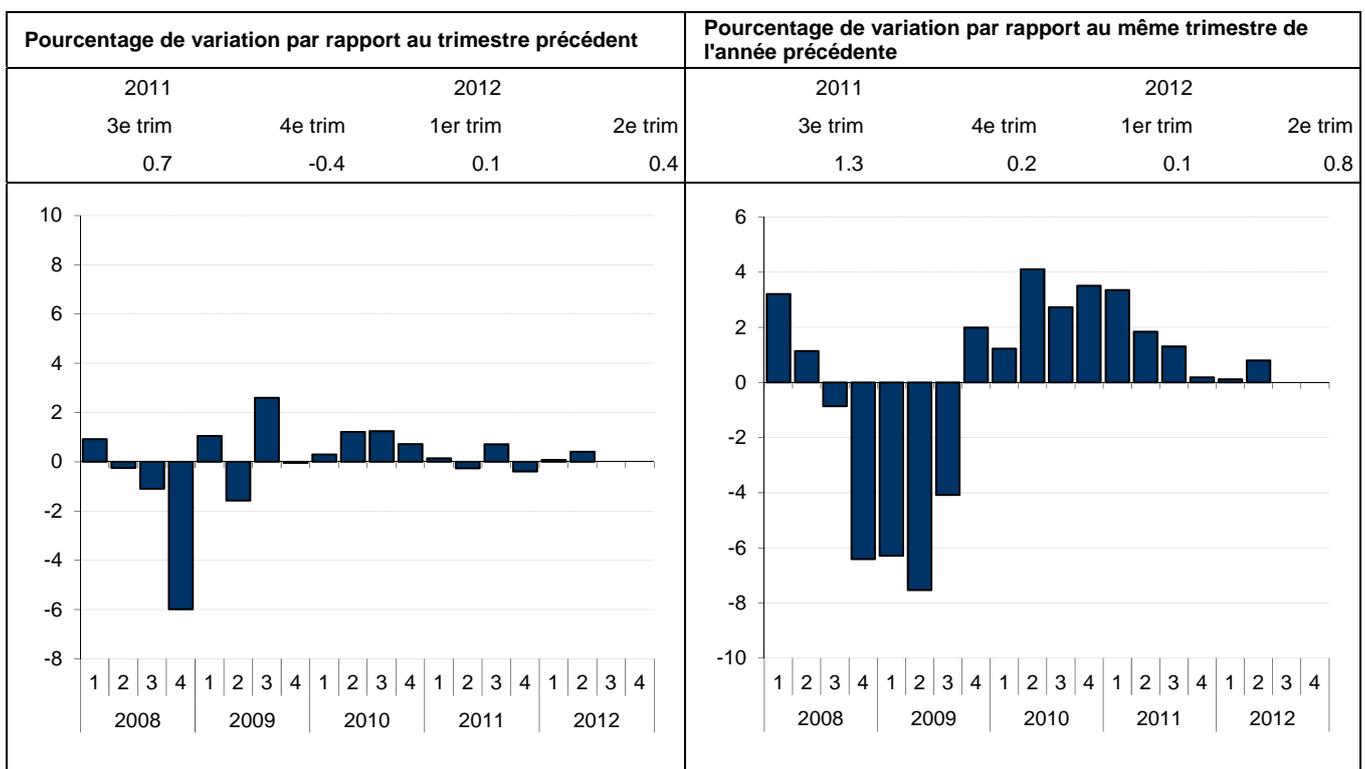
Au deuxième trimestre 2012, l'évolution du PIB en volume a été de 0.8% par rapport au deuxième trimestre de l'année 2011 et de 0.4% par rapport au trimestre précédent (voir tableau 1).

Les évolutions annuelles du PIB en volume pour 2011 ont été révisées comme suit: +1.3% au lieu de +2.5% pour le troisième trimestre et de +0.2% au lieu de +1.0% pour le quatrième trimestre. Concernant l'évolution du premier trimestre 2012, elle est de +0.1% au lieu de 0.0%.

Les données annuelles ont fait l'objet de la procédure traditionnelle de révision. L'évolution annuelle du PIB en volume en 2011 a été révisée à la hausse: +1.7% au lieu de +1.6%. Pour 2010, la révision aboutit à une évolution du PIB de +2.9% au lieu des +2.7% figurant dans la dernière version des comptes.

**Tableau 1: Évolution du PIB en volume**

(données chaînées et corrigées des variations saisonnières)



### Le PIB selon l'approche «production»

La valeur ajoutée des services financiers augmente de 2.8% par rapport au trimestre précédent. L'évolution des autres branches, par ordre d'importance dans le PIB, se présente comme suit: «Commerce, transports et communications» -1.9%, «Services immobiliers, de location et aux entreprises» +0.3%, «Industrie y compris énergie» -2.6% et «Construction» -1.1% (voir tableau 2).

<sup>1</sup> Pour des renseignements supplémentaires : voir note explicative sur la désaisonnalisation, annexée au Statnews n° 3/2007.

**Tableau 2: PIB et valeur ajoutée par branche de production**

(données corrigées des variations saisonnières en volume)

	Pourcentage de variation par rapport au trimestre précédent				Pourcentage de variation par rapport au même trimestre de l'année précédente			
	2011		2012		2011		2012	
	3e trim	4e trim	1er trim	2e trim	3e trim	4e trim	1er trim	2e trim
<b>PIB</b>	0.7	-0.4	0.1	0.4	1.3	0.2	0.1	0.8
<b>Agriculture, chasse et pêche</b>	-4.1	-0.6	0.5	-2.8	-9.9	-8.6	-9.8	-6.9
<b>Industrie y compris énergie</b>	-0.2	-4.0	-0.6	-2.6	0.0	-1.9	-7.2	-7.2
<b>Construction</b>	-2.0	0.3	0.0	-1.1	-5.4	-1.4	-4.4	-2.8
<b>Commerce, transports et communications</b>	0.4	1.3	-1.2	-1.9	4.6	3.3	3.0	-1.4
<b>Services financiers</b>	-1.5	-3.9	0.8	2.8	-4.5	-9.0	-7.0	-1.9
<b>Services immobiliers, de location et aux entreprises</b>	1.7	1.2	2.6	0.3	6.6	3.8	6.6	6.0
<b>Autres activités de services</b>	0.6	1.2	0.9	0.9	1.2	1.7	3.7	3.6
<b>Valeur ajoutée totale</b>	0.4	-0.5	0.3	0.4	0.9	-0.6	-0.1	0.6

Source: STATEC (aux erreurs d'arrondis près).

**Le PIB selon l'approche «dépenses»**

Par rapport au premier trimestre 2012, la dépense de consommation finale des ménages et des institutions sans but lucratif au service des ménages a baissé de 0.7%, alors que celle des administrations publiques a augmenté de 0.8%. La baisse de la formation brute de capital fixe est de 0.9%. Les exportations ont baissé de 0.9% et les importations 1.2% (voir tableau 3).

**Tableau 3: PIB et composantes de la demande**

(données corrigées des variations saisonnières en volume)

	Pourcentage de variation par rapport au trimestre précédent				Pourcentage de variation par rapport au même trimestre de l'année précédente			
	2011		2012		2011		2012	
	3e trim	4e trim	1er trim	2e trim	3e trim	4e trim	1er trim	2e trim
<b>PIB</b>	0.7	-0.4	0.1	0.4	1.3	0.2	0.1	0.8
<b>Dépense de consommation finale des ménages et des institutions sans but lucratif au service des ménages</b>	0.8	0.7	0.9	-0.7	3.2	2.6	4.8	1.7
<b>Dépense de consommation finale des administrations publiques</b>	0.7	1.0	1.1	0.8	1.5	2.3	3.9	3.6
<b>Formation brute de capital fixe</b>	7.3	9.9	-5.6	-0.9	14.2	27.0	14.7	10.3
<b>Exportations</b>	0.3	-0.9	-3.2	-0.9	5.1	4.7	-3.1	-4.7
<b>Importations</b>	2.2	-1.8	-3.2	-1.2	11.7	5.8	-1.9	-4.0

Source: STATEC (aux erreurs d'arrondis près).

Les résultats détaillés peuvent être consultés sur le Portail des statistiques ([www.statistiques.lu](http://www.statistiques.lu)) sous la rubrique «[Économie et finances](#)» «[Comptes nationaux](#)».

Pour une comparaison avec les autres pays de l'Union Européenne, veuillez consulter la base de données «Eurobase» d'Eurostat (<http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/eurostat/home>).

**Bureau de presse:**

Guy ZACHARIAS

Tél: 247-84281

Fax: 26 20 19 02

E-mail: [press@statec.etat.lu](mailto:press@statec.etat.lu)**Pour en savoir plus:**

Unité: Comptes nationaux

Contact: Mehran KAFAI

Tél: 247-84372

E-mail: [Mehran.Kafai@statec.etat.lu](mailto:Mehran.Kafai@statec.etat.lu)

ou

Unité: Conjoncture

Contact: Bastien LARUE

Tél: 247-84339

E-mail: [bastien.larue@statec.etat.lu](mailto:bastien.larue@statec.etat.lu)Publié par le **STATEC**13, rue Érasme, L-1468 Luxembourg, tél. 247-84219, fax 26 20 19 02, e-mail [info@statec.etat.lu](mailto:info@statec.etat.lu), [www.statec.lu](http://www.statec.lu)

## **Elaboration des comptes nationaux (SEC) au niveau du secteur des administrations de sécurité sociale**

Le sous-secteur des administrations de sécurité sociale (S.1314) réunit toutes les unités institutionnelles dont l'activité principale consiste à fournir des prestations sociales et qui répondent aux deux critères suivants :

- certains groupes de la population sont tenus de participer au régime ou de verser des cotisations en vertu des dispositions légales ou réglementaires ;
- indépendamment du rôle qu'elles remplissent en tant qu'organismes de tutelle ou en tant qu'employeurs, les administrations publiques sont responsables de la gestion de ces unités pour ce qui concerne la fixation ou l'approbation des cotisations et des prestations.

Il convient de noter qu'il n'existe habituellement aucun lien direct entre le montant des cotisations sociales versées par un individu et les risques auxquels il est exposé. Cette définition limite le nombre des organismes de protection sociale à classer dans le secteur des administrations de sécurité sociale :

- les organismes de l'assurance maladie-maternité et de l'assurance dépendance concernent la Caisse nationale de santé, y compris la Caisse de maladie des fonctionnaires et employés publics, la Caisse de maladie des fonctionnaires et employés communaux et l'Entraide médicale des CFL, et la Mutualité des employeurs;
- les organismes de pension à considérer sont la Caisse nationale d'assurance pension (CNAP), le Fonds de compensation (FDC), la Caisse de prévoyance des fonctionnaires et des employés communaux (CPFEC) ainsi que les pensions à charge des institutions de sécurité sociale;
- l'Assurance contre les accidents;
- la Caisse nationale des prestations familiales.

L'ensemble des comptes d'exploitations, à l'exception de celui de la CPFEC, sont disponibles sur support informatique auprès du Centre commun de la sécurité sociale (CCSS) qui a pour mission la collecte et le traitement des données informatiques pour le compte des différentes institutions de sécurité sociale. Les données relatives aux comptes d'exploitation de la CPFEC sont communiquées à l'IGSS par support électronique.

Le Service central de la statistique et des études économiques (STATEC), en tant que institut national de statistiques, est responsable de la compilation des données pour les exercices clôturés. En vue de la compilation du solde des administrations publiques dans le cadre de la procédure de notification du déficit, et en ce qui concerne la compilation des données SEC relatives au secteur S.1314, un extrait des données de la base de données du CCSS, une fois l'ensemble des opérations de comptabilité clôturé, et retransmis au STATEC par les soins de l'IGSS. Du fait que des exercices clôturés sont considérés, la variation du solde entre deux notifications successives est peu probable.

En ce qui concerne l'année courante, l'IGSS communique au STATEC, en vue d'une compilation conforme des comptes du secteur S.1314, l'ensemble des informations relatives aux institutions de sécurité sociale sur base des budgets internes. Le caractère prévisionnel des chiffres communiqués implique que le solde peut varier sensiblement entre la notification de printemps et celle d'automne, du fait qu'un contexte macroéconomique changé impactera évidemment les recettes et/ou les dépenses des institutions de sécurité sociale. De même, pour la notification d'octobre, et sur base des observations disponibles sur les deux premiers semestres de l'année courante, des corrections ad hoc peuvent avoir lieu, notamment en ce qui concerne le revenu de la fortune des institutions.

## Evolution de la capacité de financement du secteur des administrations de sécurité sociale au cours de la période 2008-2011

Sur la période 2008-2011, la capacité de financement du secteur des administrations de sécurité sociale S.1314 et les excédents des opérations courantes de la CNAP se chiffrent comme suit :

	capacité de financement	excédent des opérations courantes	dont revenus bruts de la fortune	dont excédents de cotisations
2008	1 081 800,00	850 595,40	229 397,90	621 197,50
2009	730 900,00	857 134,00	369 110,90	488 023,10
2010	627 200,00	1 006 825,60	533 527,60	473 298,00
2011	825 900,00	560 837,80	102 471,90	458 365,90

(en milliers EUR)

Le niveau du solde du secteur S.1314 est fortement corrélé à la situation financière de la CNAP. A ce sujet deux constats s'imposent : 1) du fait que le taux de cotisation légal de 24% dépasse la prime de répartition pure du régime (taux de cotisation nécessaire pour couvrir les dépenses), la CNAP génère des excédents de recettes de cotisations qui sont placés dans un Fonds de compensation (FDC) et 2) du fait de cette réserve de compensation, la CNAP perçoit des revenus de la fortune. De manière générale les excédents des recettes de cotisations varient en fonction de la situation du marché du travail, tandis que les revenus de la fortune dépendent largement du marché financier et du portefeuille d'investissement considéré.

A titre indicatif, la répartition des avoirs de la réserve de compensation au 31 décembre 2011 est comme suit: 29% de placements en actions, 36% de placements en obligations et 25% de placements monétaires.

Selon le SEC, les revenus de la propriété regroupent les intérêts, les revenus distribués des sociétés, dont dividendes et prélèvements sur les revenus des quasi-sociétés, les bénéfices réinvestis d'investissements directs étrangers, les revenus de la propriété attribués aux assurés et les loyers. Ainsi d'après la méthodologie SEC uniquement les flux de revenus sont à considérer.

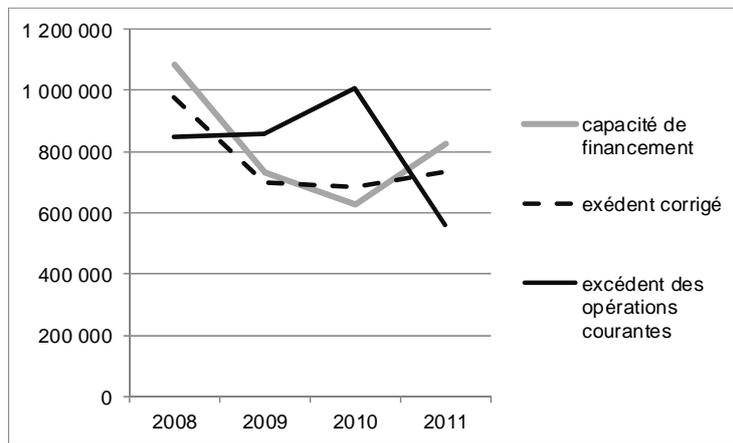
Ainsi les plus ou moins-values des placements (cours des actions, cours de change,...), bien que comptabilisées dans les revenus de la fortune du FDC, ne sont pas à inclure lors la notification du solde du secteur S.1314. Dans le cadre de la notification du déficit<sup>1</sup>, un tableau spécifique (Table 2D) renseigne ces revenus (ou pertes). Sur la période 2008-2011 les corrections SEC sont les suivantes :

	correction SEC
2008	129
2009	-156
2010	-321
2011	174

(en millions EUR)

Compte tenu de cet élément correcteur, le rapprochement entre l'excédent des opérations courantes de la CNAP avec la capacité de financement du secteur des administrations de sécurité sociale peut être opéré :

<sup>1</sup> [http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/government\\_finance\\_statistics/documents/LU\\_2011-10.pdf](http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/government_finance_statistics/documents/LU_2011-10.pdf)



La diminution marquée du solde SEC entre 2008 et 2009 s'explique essentiellement par les corrections méthodologiques correspondantes. Suite à l'impact de la crise financière, le revenu de la fortune du FDC, et donc le solde de la CNAP en 2008, était impacté négativement par des pertes relatives au titre des actions, et un facteur correcteur positive de 129 millions EUR était ajouté au solde du FDC dans la compilation du solde SEC. Par contre, des gains des valeurs des titres de l'ordre de 156 millions EUR ont nécessité une correction correspondante en 2009 (réduction du solde FDC pour compiler le solde SEC). La correction était marquée davantage en 2010. En 2011 l'impact de l'effet correcteur est analogue à celui de 2008.